

Vente des cartes de pêche



L'Office de Tourisme Val'Aïgo assurera à partir du 1^{er} février la vente des cartes de pêche.

Pendant le mois de janvier (fermeture annuelle de l'Office de Tourisme), des permanences de l'AAPPMA de Villemur sont assurées le samedi de 10h à 12h.

Le reste de l'année, la vente des cartes de pêche sera effectuée aux horaires d'ouverture habituels de l'Office de Tourisme.